Docusign Envelope ID: C5BC85F5-22C7-86E3-8381-CA48B584DFBF

DELTA PLUS SERVICES
Société par actions simplifiée au capital de 6 560 000 €
Siège social : Lieudit La Peyrolière, 84400 APT
529 319 980 RCS AVIGNON
(la « **Société** »)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 19 JUIN 2026

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

« DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à - 188 214,55 € de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -188 214,55 €

En totalité au compte « **Report à nouveau** ».

(…)

***Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité* ».**

Signé par voie électronique le 19 juin 2026[1] :

DocuSigned by:
Jérôme Benoit
DEDEEC089555436...

Pour extrait certifié conforme

Pour JBP

Par : Jérôme BENOIT

[1] Le présent acte est signé électroniquement au moyen d'un procédé fiable d'identification garantissant le lien entre la signature et le présent document auquel elle s'attache, conformément aux dispositions de l'article 1367 du Code civil, étant précisé que cette signature électronique a la même force probante qu'un écrit sur support papier, conformément à l'article 1366 du Code civil, et qu'il pourra être valablement opposé.

Docusign Envelope ID: C5BC85F5-22C7-86E3-8381-CA48B584DFBF

DELTA PLUS SERVICES

Société par actions simplifiée au capital de 6 560 000 €

Siège social : Lieudit La Peyrolière - 84400 APT

529 319 980 RCS AVIGNON

(la « **Société** »)

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE



Signature[1] :

DocuSigned by:
Jérôme Benoit
DEDFEC089555436...

19/06/2026

JBP

Par : Jérôme BENOIT

[1] Le présent acte est signé électroniquement au moyen d'un procédé fiable d'identification garantissant le lien entre la signature et le présent document auquel elle s'attache, conformément aux dispositions de l'article 1367 du Code civil, étant précisé que cette signature électronique a la même force probante qu'un écrit sur support papier, conformément à l'article 1366 du Code civil, et qu'il pourra être valablement opposé.

Docusign Envelope ID: C5BC85E5-22C7-86E3-8381-CA48B584DFBF

JB

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS DELTA PLUS SERVICES — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise : ZAC DE LA PEYROLIERE 84405 APT CEDEX — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 2 9 3 1 9 9 8 0 0 0 0 2 3 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2025

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX	139 445	CQ 112 300	27 144
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	358 420	AG 288 318	70 101
	Fonds commercial (1)	AH	3 811	AI	3 811
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	1 053 254	AK 936 287	116 967
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	5 842 716	AM	5 842 716
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	22 632	AO 22 632	
	Constructions	AP	359 377	AQ 305 528	53 848
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	670 104	AS 456 811	213 293
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 504 059	AU 770 038	734 020
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW	
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations	CS		CT	
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	314 557	BI	314 557
	TOTAL (II)	BJ	10 268 378	BK 2 891 917	7 376 461
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	186 018	BM 9 158	176 860
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT	16 577 940	BU 2 786	16 575 154
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	936 484	BW	936 484
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	15 581 665	BY	15 581 665
	Autres créances (3)	BZ	499 306	CA	499 306
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	5 023	CG	5 023
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	2 015 963	CI	2 015 963
	TOTAL (III)	CJ	35 802 400	CK 11 944	35 790 456
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW			
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM			
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	46 070 779	1A 2 903 861	43 166 917

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Docusign Envelope ID: C5BC8555-22C7-86E3-8381-CA48B584DFBF

BILAN PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

JB

Désignation de l'entreprise : SAS DELTA PLUS SERVICES — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 6 560 000)	DA	6 560 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 448
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	257 274
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	(1 787 141)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(188 214)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	4 843 366
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	64 500
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	64 500
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	26 309 146
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	86
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	276
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	8 590 052
	Dettes fiscales et sociales	DY	3 346 227
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Instrument financier à terme	D1	
	Autres dettes	EA	13 261
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	38 259 050
	Écart de conversion passif et différences d'évaluation* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	43 166 917

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	35 929 705
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	23 443 496

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Docusign Envelope ID: C5BC8555-22C7-86E3-8381-CA48B584DFBF

Docusign Envelope ID: C5BC85E5-22C7-86E3-8381-CA48B584DFBF

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

JB

Désignation de l'entreprise : SAS DELTA PLUS SERVICES — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	35 159 878	FB	17 528 168	FC	52 688 047	
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	8 886 165	FH	610 489	FI	9 496 655	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	44 046 044	FK	18 138 658	FL	62 184 702	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	13 083	
	Reprises sur amortissements et provisions* (9)					FP	442 541	
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					F1		
	Autres produits (1) (11)					FQ	53 370	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	62 693 697	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	37 331 886	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	1 371 362	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	221 066	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	43 485	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	11 341 543	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	406 280	
	Salaires et traitements*					FY	6 981 202	
	Cotisations sociales (10)					FZ	2 721 589	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements * (14)					GA	326 880	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux dépréciations					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations et dépréciations *					GC	9 158	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					G1		
	Autres charges (12)					GE	1 215 142	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	61 969 598	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	724 098	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	77 665	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur dépréciations					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Produits de cessions d'immobilisations financières					G2		
	Total des produits financiers (V)					GP	77 665	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 051 741	
	Différences négatives de change					GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	1 051 741	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(974 076)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(249 977)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Docusign Envelope ID: C5BC85F5-22C7-86E3-8381-CA48B584DFBF

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2026

Désignation de l'entreprise SAS DELTA PLUS SERVICES — Néant ☐ *

DS JB

		Exercice N
Produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
Charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)	HK	(61 763)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	62 771 362
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	62 959 576
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HN	(188 214)

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP	
	– Crédit–bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	77 665
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	43 910
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS) A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 206 612

(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles	A8		Dont cotisations facultatives Madelin	A10	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11	
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de comemrce (en application de l'article 39, 1–2°, al.3)						HS	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Docusign Envelope ID: C5BC85F5-22C7-86E3-8381-CA48B584DFBF

DS
JB

Annexe

Docusign Envelope ID: C5BC85F5-22C7-86E3-8381-CA48B584DFBF



Règles et méthodes comptables

DS
JB

Désignation de la société : SAS DELTA PLUS SERVICES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 43 166 918 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 188 215 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.
Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :
- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste Immobilisations en cours, avances et acomptes ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles.

Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassement des comptes courants d'associés :
Les comptes courants d'associés sont désormais classés parmi les autres dettes, et non plus dans les emprunts et dettes financières diverses.

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel
Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Règles et méthodes comptables

DS
JB

Suppression de la technique de transferts de charges
Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont désormais :
- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission
Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

DS
JB

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,96 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Annexe : Notes sur le bilan

DS
JB

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	131 563	7 883		139 445
- Fonds commercial	3 811			3 811
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 354 130	2 900 262		7 254 392
Immobilisations incorporelles	**4 489 504**	**2 908 144**		**7 397 648**
- Terrains	22 632			22 632
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	346 017	13 360		359 377
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	605 885	64 220		670 105
- Installations générales, agencements aménagements divers	644 311	133 134	40 423	737 022
- Matériel de transport	18 722			18 722
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	723 648	24 668		748 315
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**2 361 215**	**235 381**	**40 423**	**2 556 174**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	314 557			314 557
Immobilisations financières	**314 557**			**314 557**
ACTIF IMMOBILISE	**7 165 276**	**3 143 525**	**40 423**	**10 268 379**

Annexe : Notes sur le bilan

DS JB

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	2 908 144	235 381		3 143 525
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	**2 908 144**	**235 381**		**3 143 525**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		40 423		40 423
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**40 423**		**40 423**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2025
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	3 811
Total	**3 811**

En application du règlement ANC 2015-06, un test de dépréciation du fonds commercial d'une valeur de 3 811€ a été appliqué.
La valeur nette comptable du fonds commercial a été comparée à sa valeur actuelle.
La valeur obtenue étant supérieure à la valeur nette comptable du fonds de commerce, aucune provision n'a été comptabilisée.

Annexe : Notes sur le bilan

DS JB

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement			91 929	20 371		112 300
- Fonds commercial						
- Autres immobilisations incorporelles	3 à 5 ans	linéaire	1 124 068	100 538		1 224 606
Immobilisations incorporelles			**1 215 998**	**120 909**		**1 336 907**
- Terrains	10 ans	linéaire	22 632			22 632
- Constructions sur sol propre						
- Constructions sur sol d'autrui						
- Installations générales, agencement et aménagements des constructions	5 à 10 ans	linéaire	294 173	11 355		305 528
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 à 10 ans	linéaire	382 919	73 893		456 812
- Installations générales, agencement et aménagements divers	1 à 10 ans	linéaire	350 802	49 375	2 706	397 471
- Matériel de transport	1 à 5 ans	linéaire	17 827	895		18 722
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 à 10 ans	linéaire	283 392	70 454		353 846
- Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles			**1 351 746**	**205 971**	**2 706**	**1 555 011**
TOTAL			**2 567 744**	**326 880**	**2 706**	**2 891 918**

Annexe : Notes sur le bilan

DS JB

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 18 411 492 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	314 557		314 557
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	15 581 665	15 581 665	
Autres	499 306	499 306	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance	2 015 963	2 015 963	
Total	**18 411 492**	**18 096 935**	**314 557**

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	3 727 200
Fournisseurs - RRR à obtenir	2 895
Total	**3 730 095**

DS JB

Annexe : Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 6 560 000,00 euros décomposé en 6 560 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 14/06/2024.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	-1 877 169
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**-1 877 169**
Affectations aux réserves	-90 027
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-1 787 142
Total des affectations	**-1 877 169**

DS

Annexe : Notes sur le bilan

DS
JB

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2025	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2025
Capital	6 560 000				6 560 000
Primes d'émission	1 448				1 448
Réserve légale	257 275				257 275
Réserves générales	90 027	-90 027	-90 027		
Report à Nouveau		-1 787 142	-1 787 142		-1 787 142
Résultat de l'exercice	-1 877 169	1 877 169	-188 215	-1 877 169	-188 215
Total Capitaux Propres	**5 031 582**		**-2 065 383**	**-1 877 169**	**4 843 367**

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	123 400		58 900		64 500
Total	**123 400**		**58 900**		**64 500**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			58 900		
Financières					
Exceptionnelles					

Annexe : Notes sur le bilan

DS JB

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 38 258 775 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	23 443 496	23 443 496		
- à plus de 1 an à l'origine	2 865 651	536 582	2 222 830	106 239
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	86	86		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 590 053	8 590 053		
Dettes fiscales et sociales	3 346 227	3 346 227		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	13 262	13 262		
Produits constatés d'avance				
Total	**38 258 775**	**35 929 706**	**2 222 830**	**106 239**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	647 396			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	418 048			
(**) Dont envers les associés				

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	2 851 802	3 180 178	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	**2 851 802**	**3 180 178**	

Annexe : Notes sur le bilan

Charges à payer

DS

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	378 711
Fnp Groupe	3 025 884
Banque - Intérets courus à payer	177 266
Dettes provis. pr congés à payer	590 973
Personnel - autres charges à payer	161 091
Charges sociales s/congés à payer	237 670
Charges sociales - charges à payer	76 165
URSSAF CAP	9 413
Charges sociales sur primes prov.	29 668
Taxe apprentissage	10 966
État - Charges à Payer	124 804
Total	**4 822 612**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avance	2 015 963		
Total	**2 015 963**		

Annexe : Notes sur le compte de résultat

DS JB

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	31/12/2025	31/12/2024
FRANCE	44 046 044	46 004 524
UNION EUROPEENNE	16 806 752	17 089 653
EXPORT	1 331 907	1 309 815
TOTAL	**62 184 703**	**64 403 992**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Honoraires des commissaires aux comptes

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	30 820	
TOTAL	**30 820**	

Résultat et impôts sur les bénéfices

Annexe : Notes sur le compte de résultat

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

DS JB

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	**-188 215**
+ Impôts sur les bénéfices	-61 763
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	**-249 978**
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	**-249 978**

Annexe : Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allégements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 23 876 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

DS
JB

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	95 504
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	**95 504**
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	**23 876**
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2011, la société SAS DELTA PLUS SERVICES est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SA DELTA PLUS GROUP.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

Annexe : Autres informations

Engagements financiers

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Société générale : caution / garantie	*3 700 000*
Arkea : caution	*2 500 000*
Cepac : caution / garanties diverses	*6 500 000*
Palatine : caution / découvert	*4 500 000*
Banque populaire pc : caution / découvert (mixte euro/dollar)	*2 000 000*
SMC : caution / découvert et crédocs	*3 500 000*
Lyonnaise de banque : caution / garanties diverses	*3 000 000*
Crédit Lyonnais : lettre d'intention / facilité de caisse, crédoc et achat/vente dollar	*4 900 000*
Monte Paschi : caution / garanties diverses	*1 500 000*
Avals et cautions	32 100 000
Autres engagements reçus	
Total	**32 100 000**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 498 115 euros

Jean-Michel BECHET
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Jérôme PARISOT
Associé

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

DELTA PLUS SERVICES

ZAC LA PEYROLIERE
84400 APT

Exercice clos le 31 Décembre 2025

VERAN & ASSOCIES

SARL au capital de 120.000 €
298 Rue du Bon Vent - 84140 MONTFAVET - Tél : +33 4 90 89 16 14 - Fax : +33 4 90 87 71 70 - Email : contact@veran-associes.fr
150 Place Céréalis - Bât Le Cérès - 30133 LES ANGLES - Tél : +33 4 90 90 04 25
www.veran-associes.com
SIREN 410 439 111 - FRP FR24410439111

Jean-Michel BECHET
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Jérôme PARISOT
Associé

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

DELTA PLUS SERVICES

ZAC LA PEYROLIERE
84400 APT

Exercice clos le 31 Décembre 2025

VERAN & ASSOCIES
SARL au capital de 120 000 €
298 Rue du Bon Vent - 84140 MONTFAVET - Tél : +33 4 90 89 16 14 - Fax : +33 4 90 87 71 70 - Email : contact@veran-associes.fr
150 Place Céréalis - Bât Le Cérès - 30133 LES ANGLES - Tél : +33 4 90 90 04 25
www.veran-associes.com
SIREN 410 439 111 - FRP FR24410439111

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

DELTA PLUS SERVICES

Société par actions simplifiée au capital de 6.560.000€
Siège social : ZAC La Peyrolière - 84400 APT

Aux Associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **DELTA PLUS SERVICES** relatifs à l'exercice clos le **31 Décembre 2025**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du **1er Janvier 2025** à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'Annexe des comptes annuels.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Evaluation des Stocks

Les stocks et en-cours figurent à l'actif du bilan au 31 Décembre 2025 pour un montant net de 16.575 K€ et représentent 38% du total du bilan.

Le stock de marchandise est valorisé selon les modalités indiquées dans la note « Stocks » de l'annexe.
Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes annuels, nous avons apprécié la méthodologie retenue par la société pour la justification de ce poste et pour le calcul des éventuelles dépréciations ainsi que la cohérence de cette méthodologie avec les règles et méthodes comptables exposées dans l'annexe des comptes annuels. Ces travaux n'ont pas révélé d'éléments de nature à remettre en cause l'évaluation de ce poste.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur les éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes le cas échéant les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation, et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues, et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels, et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montfavet, le 23 Avril 2026

Pour la SARL VERAN & ASSOCIES

Jean Michel BECHET

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Nîmes

Annexés au présent rapport :
Comptes Annuels de l'exercice

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement	139 445	112 300	27 145	39 633
Concessions, brevets, licences, marques, procédés,solutions informatiques, droits et valeurs similaires	358 420	288 319	70 101	73 056
Fonds commercial	3 811		3 811	3 811
Autres immobilisations incorporelles	1 053 255	936 287	116 967	3 157 006
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	5 842 717		5 842 717	
Immobilisations corporelles				
Terrains	22 632	22 632		
Constructions	359 377	305 528	53 849	51 844
Installations techniques, matériel et outillage industriels	670 105	456 812	213 293	222 966
Autres immobilisations corporelles	1 504 059	770 039	734 021	734 649
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations				
Créances rattachées aux participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	314 557		314 557	314 557
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	**10 268 379**	**2 891 918**	**7 376 461**	**4 597 522**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	186 018	9 158	176 860	224 511
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises	16 577 940	2 786	16 575 154	17 567 869
Avances et acomptes versés sur commandes	936 484		936 484	1 746 831
Créances (2)				
Clients et comptes rattachés	15 581 665		15 581 665	15 027 432
Autres créances	499 306		499 306	522 852
Charges constatées d'avance	2 015 963		2 015 963	1 923 708
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons				
Disponibilités	5 023		5 023	3 058
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	**35 802 401**	**11 944**	**35 790 457**	**37 016 262**
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Ecarts de conversion et différence d'évaluation - actif (VII)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI + VII)	**46 070 780**	**2 903 862**	**43 166 918**	**41 613 784**
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à moins d'un an			*18 096 935*	

COMMISSARIAT AUX COMPTES
VERAN & ASSOCIÉS
Cour d'Appel de Nîmes

J.CAUSSE & ASSOCIÉS
EXPERTS-COMPTABLES - COMMISSAIRES AUX COMPTES

Bilan Passif

	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé...)	6 560 000	6 560 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 448	1 448
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale	257 275	257 275
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		90 027
Report à nouveau	-1 787 142	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**-188 215**	**-1 877 169**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**4 843 367**	**5 031 582**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (Ibis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	64 500	123 400
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)	**64 500**	**123 400**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	26 309 147	23 211 895
Emprunts et dettes financières diverses	86	221 006
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	276	1 526
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 590 053	10 011 746
Dettes fiscales et sociales	3 346 227	2 974 197
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	13 262	38 433
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	**38 259 051**	**36 458 803**
Ecarts de conversion et différence d'évaluation - passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	**43 166 918**	**41 613 784**
(1) Dont à moins d'un an (a)	35 929 706	34 252 871
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMMISSARIAT AUX COMPTES
VERAN & ASSOCIÉS
Cour d'Appel de Nîmes

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	35 159 879	17 528 168	52 688 047	57 800 941
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	8 886 166	610 490	9 496 655	6 603 051
Chiffre d'affaires net	**44 046 044**	**18 138 658**	**62 184 703**	**64 403 992**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions			13 083	24 000
Reprises sur amortissements, dépréciations. et provisions			442 541	900 291
Produits des cessions d'immobilisations				
Autres produits			53 370	17
Total produits d'exploitation (I)			**62 693 697**	**65 328 300**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			37 331 887	44 458 497
Variations de stock			1 371 362	-1 148 462
Achats de matières premières et autres approvisionnements			221 067	237 539
Variations de stock			43 486	62 957
Autres achats et charges externes (a)			11 341 543	11 342 546
Impôts, taxes et versements assimilés			406 280	376 850
Salaires			6 981 203	6 564 434
Cotisations sociales			2 721 589	2 522 871
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			326 880	244 279
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			9 158	
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations cédées				
Autres charges			1 215 143	1 039 668
Total charges d'exploitation (II)			**61 969 598**	**65 701 179**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**724 099**	**-372 879**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			77 665	136 842
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total produits financiers (V)			**77 665**	**136 842**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			1 051 741	1 175 029
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**1 051 741**	**1 175 029**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**-974 076**	**-1 038 187**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**-249 978**	**-1 411 066**

COMMISSARIAT AUX COMPTES
VERAN & ASSOCIÉS
Cour d'Appel de Nîmes

Compte de résultat (suite)

	31/12/2025	31/12/2024
Produits exceptionnels (VII)		146 166
Charges exceptionnelles (VIII)		585 274
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-439 108
Participation des salariés aux résultats (IX)		87 600
Impôts sur les bénéfices (X)	-61 763	-60 605
Total des produits (I+III+V+VII)	62 771 362	65 611 308
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	62 959 577	67 488 476
BENEFICE OU PERTE	-188 215	-1 877 169
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	*77 665*	*136 842*
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		*18 086*

COMMISSARIAT AUX COMPTES
VERAN & ASSOCIÉS
Cour d'Appel de Nîmes

Annexe

COMMISSARIAT AUX COMPTES
VERAN & ASSOCIÉS
Cour d'Appel de Nimes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS DELTA PLUS SERVICES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 43 166 918 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 188 215 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.
Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste Immobilisations en cours, avances et acomptes ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles.

Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassement des comptes courants d'associés :
Les comptes courants d'associés sont désormais classés parmi les autres dettes, et non plus dans les emprunts et dettes financières diverses.

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel
Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

COMMISSARIAT AUX COMPTES
VERAIN & ASSOCIÉS
Cour d'Appel de Nîmes

J.CAUSSE & ASSOCIÉS
EXPERTS-COMPTABLES - COMMISSAIRES AUX COMPTES

Règles et méthodes comptables

Suppression de la technique de transferts de charges
Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont désormais :

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission
Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

COMMISSARIAT AUX COMPTES
VERAN & ASSOCIÉS
Cour d'Appel de Nîmes

Règles et méthodes comptables

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,96 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

COMMISSARIAT AUX COMPTES
VERAN & ASSOCIÉS
Cour d'Appel de Nîmes

Annexe : Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	131 563	7 883		139 445
- Fonds commercial	3 811			3 811
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 354 130	2 900 262		7 254 392
Immobilisations incorporelles	**4 489 504**	**2 908 144**		**7 397 648**
- Terrains	22 632			22 632
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	346 017	13 360		359 377
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	605 885	64 220		670 105
- Installations générales, agencements aménagements divers	644 311	133 134	40 423	737 022
- Matériel de transport	18 722			18 722
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	723 648	24 668		748 315
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**2 361 215**	**235 381**	**40 423**	**2 556 174**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	314 557			314 557
Immobilisations financières	**314 557**			**314 557**
ACTIF IMMOBILISE	**7 165 276**	**3 143 525**	**40 423**	**10 268 379**

COMMISSARIAT AUX COMPTES
VERAN & ASSOCIÉS
Cour d'Appel de Nîmes

Annexe : Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	2 908 144	235 381		3 143 525
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	**2 908 144**	**235 381**		**3 143 525**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		40 423		40 423
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**40 423**		**40 423**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2025
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	3 811
Total	**3 811**

En application du règlement ANC 2015-06, un test de dépréciation du fonds commercial d'une valeur de 3 811€ a été appliqué.
La valeur nette comptable du fonds commercial a été comparée à sa valeur actuelle.
La valeur obtenue étant supérieure à la valeur nette comptable du fonds de commerce, aucune provision n'a été comptabilisée.

COMMISSARIAT AUX COMPTES
VERAN & ASSOCIÉS
Cour d'Appel de Nîmes

Annexe : Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement			91 929	20 371		112 300
- Fonds commercial						
- Autres immobilisations incorporelles	3 à 5 ans	linéaire	1 124 068	100 538		1 224 606
Immobilisations incorporelles			**1 215 998**	**120 909**		**1 336 907**
- Terrains	10 ans	linéaire	22 632			22 632
- Constructions sur sol propre						
- Constructions sur sol d'autrui						
- Installations générales, agencement et aménagements des constructions	5 à 10 ans	linéaire	294 173	11 355		305 528
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 à 10 ans	linéaire	382 919	73 893		456 812
- Installations générales, agencement et aménagements divers	1 à 10 ans	linéaire	350 802	49 375	2 706	397 471
- Matériel de transport	1 à 5 ans	linéaire	17 827	895		18 722
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 à 10 ans	linéaire	283 392	70 454		353 846
- Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles			**1 351 746**	**205 971**	**2 706**	**1 555 011**
TOTAL			**2 567 744**	**326 880**	**2 706**	**2 891 918**

COMMISSARIAT AUX COMPTES
VERAN & ASSOCIÉS
Cour d'Appel de Nîmes

Annexe : Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 18 411 492 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	314 557		314 557
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	15 581 665	15 581 665	
Autres	499 306	499 306	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance	2 015 963	2 015 963	
Total	**18 411 492**	**18 096 935**	**314 557**

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	3 727 200
Fournisseurs - RRR à obtenir	2 895
Total	**3 730 095**

COMMISSARIAT AUX COMPTES
VERAN & ASSOCIÉS
Cour d'Appel de Nîmes

J.CAUSSE & ASSOCIÉS
EXPERTS-COMPTABLES - COMMISSAIRES AUX COMPTES

Annexe : Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 6 560 000,00 euros décomposé en 6 560 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 14/06/2024.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	-1 877 169
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**-1 877 169**
Affectations aux réserves	-90 027
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-1 787 142
Total des affectations	**-1 877 169**

COMMISSARIAT AUX COMPTES
VERAN & ASSOCIÉS
Cour d'Appel de Nîmes

Annexe : Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2025	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2025
Capital	6 560 000				6 560 000
Primes d'émission	1 448				1 448
Réserve légale	257 275				257 275
Réserves générales	90 027	-90 027	-90 027		
Report à Nouveau		-1 787 142	-1 787 142		-1 787 142
Résultat de l'exercice	-1 877 169	1 877 169	-188 215	-1 877 169	-188 215
Total Capitaux Propres	**5 031 582**		**-2 065 383**	**-1 877 169**	**4 843 367**

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	123 400		58 900		64 500
Total	**123 400**		**58 900**		**64 500**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			58 900		
Financières					
Exceptionnelles					

COMMISSARIAT AUX COMPTES
VERAN & ASSOCIÉS
Cour d'Appel de Nîmes

Annexe : Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 38 258 775 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	23 443 496	23 443 496		
- à plus de 1 an à l'origine	2 865 651	536 582	2 222 830	106 239
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	86	86		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 590 053	8 590 053		
Dettes fiscales et sociales	3 346 227	3 346 227		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	13 262	13 262		
Produits constatés d'avance				
Total	**38 258 775**	**35 929 706**	**2 222 830**	**106 239**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	647 396			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	418 048			
(**) Dont envers les associés				

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	2 851 802	3 180 178	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	**2 851 802**	**3 180 178**	

COMMISSARIAT AUX COMPTES
VERAN & ASSOCIÉS
Cour d'Appel de Nîmes

Annexe : Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	378 711
Fnp Groupe	3 025 884
Banque - Intérets courus à payer	177 266
Dettes provis. pr congés à payer	590 973
Personnel - autres charges à payer	161 091
Charges sociales s/congés à payer	237 670
Charges sociales - charges à payer	76 165
URSSAF CAP	9 413
Charges sociales sur primes prov.	29 668
Taxe apprentissage	10 966
État - Charges à Payer	124 804
Total	**4 822 612**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avance	2 015 963		
Total	**2 015 963**		

COMMISSARIAT AUX COMPTES * VERAN & ASSOCIÉS * Cour d'Appel de Nîmes

Annexe : Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	31/12/2025	31/12/2024
FRANCE	44 046 044	46 004 524
UNION EUROPEENNE	16 806 752	17 089 653
EXPORT	1 331 907	1 309 815
TOTAL	62 184 703	64 403 992

Charges et produits d'exploitation et financiers

Honoraires des commissaires aux comptes

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	30 820	
TOTAL	30 820	

Résultat et impôts sur les bénéfices

COMMISSARIAT AUX COMPTES
VERAN & ASSOCIÉS
Cour d'Appel de Nîmes

Annexe : Notes sur le compte de résultat

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	**-188 215**
+ Impôts sur les bénéfices	-61 763
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	**-249 978**
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	**-249 978**

COMMISSARIAT AUX COMPTES
VERAN & ASSOCIÉS
Cour d'Appel de Nîmes

Annexe : Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allégements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 23 876 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	95 504
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	95 504
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	23 876
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2011, la société SAS DELTA PLUS SERVICES est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SA DELTA PLUS GROUP.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

Annexe : Autres informations

Engagements financiers

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Société générale : caution / garantie	*3 700 000*
Arkea : caution	*2 500 000*
Cepac : caution / garanties diverses	*6 500 000*
Palatine : caution / découvert	*4 500 000*
Banque populaire pc : caution / découvert (mixte euro/dollar)	*2 000 000*
SMC : caution / découvert et crédocs	*3 500 000*
Lyonnaise de banque : caution / garanties diverses	*3 000 000*
Crédit Lyonnais : lettre d'intention / facilité de caisse, crédoc et achat/vente dollar	*4 900 000*
Monte Paschi : caution / garanties diverses	*1 500 000*
Avals et cautions	32 100 000
Autres engagements reçus	
Total	**32 100 000**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 498 115 euros

COMMISSARIAT AUX COMPTES
VERAN & ASSOCIÉS
Cour d'Appel de Nîmes

Jean-Michel BECHET
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Jérôme PARISOT
Associé

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

DELTA PLUS SERVICES SAS

ZAC LA PEYROLIERE
84400 APT

Exercice clos le 31 Décembre 2025

VERAN & ASSOCIES

SARL au capital de 120.000 €
298 Rue du Bon Vent - 84140 MONTFAVET - Tél : +33 4 90 89 16 14 - Fax : +33 4 90 87 71 70 - Email : contact@veran-associes.fr
150 Place Céréalis - Bât Le Cérès - 30133 LES ANGLES - Tél : +33 4 90 90 04 25
www.veran-associes.com
SIREN 410 439 111 - FRP FR244104391 11

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2025

DELTA PLUS SERVICES SAS
Société par Actions Simplifiée au capital de 6.560.000 €
ZAC La Peyrolière
84400 APT

Aux Associés,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de Commerce.

Fait à Montfavet, le 23 Avril 2026

Pour la SARL VERAN & ASSOCIES
Jean-Michel BECHET
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Nîmes

VERAN & ASSOCIES